

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
20/07/2023

Date d'affichage
27/07/2023

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 15

L'an deux mil dix vingt trois

*Le 25 juillet à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : GUIBLIN Aline, JALLU Yann, ROCHELLE Stéphane, JOUAUX Laëtitia,

ABSENTS : BOULET Peggy

POUVOIR : JOUAUX Laëtitia pouvoir à BERTAUX Delphine

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N° 03-09-2023 – Autorisation de signature - Convention d'utilisation d'une chaudière commune - Médiathèque

Monsieur le Maire rappelle que la médiathèque de Bazouges la Pérouse et le Centre Administratif Annexe bénéficient d'une production d'eau chaude sanitaire et chauffage commune.

A l'occasion du chantier de la médiathèque il est prévu de maintenir cette production commune au moyen d'une chaudière à bois.

Cette production, auparavant assurée par une chaudière municipale, sera désormais réalisée par un équipement appartenant à la communauté de communes, la chaufferie ayant été cédée à Couesnon Marches de Bretagne.

En conséquence il est nécessaire d'établir une convention exposant les droits et obligations de la commune comme de la communauté de communes, afin notamment de prévoir les participations financières liées au fonctionnement.

Après s'être fait présenter la convention, le conseil municipal, à l'unanimité

Autorise monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération,

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

